

### **Sélection du mois de septembre 2014,**

#### **Incendies dans les exploitations agricoles : quand la criminalité touche les campagnes**

Les incendies sur des exploitations agricoles ne sont pas un phénomène isolé. Une trentaine de sinistres ont touché des hangars pour le mois de septembre 2014.

#### **Un manque d'information concernant la criminalité des campagnes.**

Le nombre est conséquent et le peu d'informations délivrées concernant ces sinistres surprend dans un tel contexte. Une information défailante donc pour des incidents qui ont pourtant de lourdes conséquences. L'outil de travail de l'exploitant est en effet directement touché : stock (qui se compte en dizaine voir en centaine de tonnes), matériel, (en dizaine de milliers d'euros) et bétail, mais dont les cas sont nettement plus rares. De plus les bâtiments sont souvent détruits dans leur totalité compte tenu des matériaux contenus (foin, paille, cuve de fioul). Les pertes sont lourdes, mais curieusement rarement estimées. Or une extrême minorité d'incendies dans les zones rurales ont une cause accidentelle établie et reconnue.

Faut-il en conclure que les exploitations agricoles sont moins reconnues dans l'observation des actes de malveillance ? Au regard des détails qui sont largement plus abondants dès lors que le sinistre touche une entreprise, la réponse est oui.

Dans une dizaine de cas sur le mois de septembre, les incendies sont simplement mentionnés comme en Mayenne, à Montenay, où l'on apprend qu'un incendie a entièrement détruit un hangar le 28 septembre. Il n'y a pas plus d'information sur les cas suivants : à Maxilly, (Haute-Savoie - 08/09/14) avec la destruction totale d'un hangar, à Saint-Vincent-Bragny (le 23/09/14 en Saône-et-Loire) avec la perte de 800 tonnes de fourrage et le 25 septembre, cent tonnes de fourrage à Serqueux (Haute-Marne), 42 000 poussins d'une exploitation de Kerollaire, (Morbihan) livrés la veille ont été asphyxiés par les fumées. A Goudelin, (Côtes-d'Armor), un feu s'est déclaré dans un hangar (27/09/14). A Dompierre-sur-Yon (Vendée) le 10 septembre, un impressionnant incendie détruit 3000 tonnes de fourrage et la totalité du hangar de 1500 m<sup>2</sup>. Il en est de même pour les incendies de hangars à Charny (Yonne) qui contenait 1000 m<sup>3</sup> de fourrage le 20 septembre et celui de Bardos (Pyrénées Atlantique) contenant 250 tonnes de foin le 26 septembre.

#### **De nombreux incendies aux causes indéterminées**

Les origines des sinistres ne sont évoquées que pour dire qu'elles sont inconnues concernant deux incendies l'un à Rocquigny (Ardennes, 20/09/14) et celui de Cerisy-Buleux (Somme) où 15 bovins ont péri et où un hangar de 1000 m<sup>2</sup> a été totalement détruit.

Six cas mentionnent l'ouverture d'une enquête : à Plounevez-Quintin (Côtes-d'Armor) le 15 septembre, à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne) le 18 septembre, à Monteux (Vaucluse) le 22 septembre, Maulévrier (Maine-et-Loire) le 21 septembre et Marcilly-Ogny (Côte-d'Or) le 14 septembre.

Enfin des origines suspectes sont évoquées notamment pour trois cas d'incendie en série.

Dans la Somme, à Saint-Valéry-Sur-Somme, le 22 septembre avec un incendie qui intervient, quinze jours après une série de faits similaires. Le 10 septembre, trois incendies avaient été signalés dans un périmètre restreint, près Abbeville : à Miannay, à Cambron et Moyenneville. L'incendie de Cerisy-Buleux (entre Oisemont et Gamaches) est par ailleurs mentionné dans cette série. Les agriculteurs ont la certitude d'être victime d'incendies volontaires mais les enquêteurs se montrent plus prudents.

En Haute-Garonne, à Bordes-les-Rivières également, l'agriculteur s'interroge sur l'incendie de son hangar. L'ensemble du bâtiment a brûlé avec les 1000 boules de foin qu'il contenait. Dans ce secteur de Montréjeau, c'est le quatrième incendie.

On note également que deux bâtiments ont pris feu à quelques heures d'intervalle à Avrechy et Granvilliers dans l'Oise.

Dans le Tarn-et-Garonne, un incendie criminel chez un exploitant de Castelsarrasin de Gandalou ( 19/09/14) fait peser le doute sur un autre incendie dans le même quartier quelques jours auparavant pour lequel la thèse accidentelle avait été d'abord privilégiée.

Trois cas ont une origine criminelle certaine : à Suippes (Marne) 2500 m<sup>2</sup> de hangar sont partis en fumée. Il contenait un stock très important en semence, matériel et fourrage. Des sacs d'engrais ont été retrouvés sur le site et ont servi au départ du feu. Deux départs de feu ont été repérés pour l'incendie d'un bâtiment de Loroux-Bottereau (Loire-Atlantique) le 9 septembre où les dégâts sont conséquents.

### **Une méconnaissance des menaces pesant sur les exploitations agricoles.**

Dans deux cas seulement, la fermentation du fourrage a été évoquée, au conditionnel toutefois. C'est un risque incendie connu et donc vraisemblablement maîtrisé chez les agriculteurs. En outre, les stocks de paille et foin brûlés lors des incendies sont loin de tous provenir de l'exploitant. Il s'agit de stocks achetés à destination de l'alimentation du bétail dont on suppose que le produit est conditionné pour l'usage, donc déjà sec. Or ce sont manifestement les stocks de fourrage qui sont visés.

Outre les conflits intrafamiliaux, la concurrence ou l'acte de pyromane, l'hypothèse d'une implication d'éléments radicaux issus des associations de défense de l'environnement n'est pas à exclure. Dans le contexte tendu concernant les OGM, il faut bien rappeler que le paradoxe français qui interdit la culture, mais autorise les importations d'OGM est de moins en moins bien perçu par les associations militantes qui agissent pour l'interdiction d'importation OGM à destination de l'alimentation animale. De fait, de véritables réseaux de vigilance s'organisent en lien avec les associations de consommateurs.

En outre, il ne faut pas non plus écarter chez ces associations leur volonté de préserver la biodiversité. Les importations d'OGM à destination du bétail, en plus d'introduire un risque potentiel chez l'humain (selon ces associations), réduisent les espèces et jouent au profit des géants tels que Monsanto, leader des semences OGM. Régulièrement, ces associations lancent des alertes sur la destruction des différentes variétés cultivées.

**ACONiC**

**Intelligence économique  
Gestion des risques**

0